



Synthèse du débat sur la transition énergétique en Alsace

Juin 2013



Table des matières

I Le processus du débat en Alsace.....	2
a) Le comité régional de labellisation.....	2
b) Le bilan quantitatif.....	2
c) Les points forts et faibles de la méthode.....	4
II Le contenu du débat en Alsace.....	5
a) Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?.....	6
b) Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles aux horizons 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?.....	8
c) Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?.....	10
d) Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?.....	12
e) Quelle gouvernance ?.....	13
Conclusion et recommandations	15

Annexes :

annexe 1 : manifestations de la semaine du développement durable en Alsace

annexe 2 : contributions citoyennes et cahiers de participation

annexe 3 : retours des événements labellisés

annexe 4 : synthèse de la journée citoyenne en Alsace

annexe 5 : revue de presse

I Le processus du débat en Alsace

En région Alsace, la conférence de lancement du débat a été organisée dans le cadre de la Conférence Régionale de l'Énergie et de l'Atmosphère Alsace (CREA). En effet, cette instance est historiquement le lieu d'échanges privilégié en région sur l'énergie, la qualité de l'air et le climat. Elle regroupe l'ensemble des acteurs concernés par ces sujets et est l'instance technique de suivi du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE).

Ainsi, le lancement officiel du débat régional a eu lieu le 9 avril 2013 et le débat s'est clôturé le 19 juin 2013.

A cette occasion, la CREA a été élargie pour accueillir d'autres associations agréées pour la protection de l'environnement et y associer les élus. Environ 200 structures ont été ainsi invitées.

a) *Le comité régional de labellisation*

Ce comité a été constitué du tiers garant et de 6 membres des services de la Région Alsace, de l'État et de l'ADEME.

Les missions suivantes ont été confiées à ce comité :

- organiser les événements d'ouverture et de clôture du débat régional,
- labelliser les événements organisés dans le cadre du débat,
- assurer l'interface avec le secrétariat général du débat,
- informer et répondre aux questions des acteurs sur les modalités du débat,
- organiser la journée citoyenne,
- rédiger la synthèse.

Le tiers garant, en la personne de M. Alain Target, a été nommé par le Préfet et le Président du Conseil Régional. Son rôle a été de veiller à ce que le débat régional soit basé sur le respect de la diversité et de la pluralité des opinions. Pour ce faire, il a assisté à de nombreux débats dans les territoires dont la journée citoyenne. Son témoignage sur la tenue des débats est présenté au point II.

b) *Le bilan quantitatif*

Les journées portes ouvertes

Ces journées se sont tenues du 29 au 31 mars et ont concerné :

- le fabricant de pompes à chaleur OTEC à Rosheim,
- la centrale hydroélectrique d'EDF à Fessenheim,
- la centrale nucléaire d'EDF à Fessenheim.

Environ 249 personnes y ont assisté (pour les deux sites d'EDF).

La semaine du développement durable

La semaine du développement durable s'est tenue du 1^{er} au 7 avril 2013. Cette année, elle a été placée sous le signe de la transition énergétique. Sur les 74 manifestations tenues en Alsace (liste en annexe 1), une trentaine a eu lieu autour de la thématique énergétique.

Les contributions citoyennes et les cahiers de participation

Ce sont les contributions déposées sur le site national du débat (cf. annexe 2). On en dénombre 21. Ces contributions sont la plupart du temps d'ordre général et abordent très peu les spécificités alsaciennes.

Les événements labellisés

Tous les débats proposés au comité ont été labellisés, ce qui correspond à 23 événements en Alsace.

Ces débats se répartissent de manière égale sur les deux départements. Cependant, une grande majorité s'est déroulée dans les agglomérations.

Trois manifestations ont été copilotées par l'État et la Région Alsace, neuf ont été à l'initiative de collectivités, le reste a été organisé à parts égales par les associations (6) ou par des acteurs économiques et les chambres consulaires (6).

On peut noter une participation assez inégale aux événements, allant d'une trentaine de personnes à environ 150. Les retours sont proposés en annexe 3.

La journée citoyenne

Sur 110 personnes recrutées (à partir d'un fichier de plus de 3000) pour assister à la journée citoyenne du 25 mai organisée par la Région Alsace, 84 personnes ont été présentes, parmi lesquelles 29 % étaient des femmes et 24 % habitants du Haut-Rhin. Le moyen de déplacement le plus utilisé a été la voiture (62 %) puis le bus (27 %), le train (8%) et le vélo. 60 % des personnes habitent en maison individuelle.

Les délais de recrutement furent courts et il a été difficile de mobiliser les jeunes (8% du panel). Les 49- 65 ans ont été surreprésentés (49 %). Les catégories d'âge de 26-45 et de plus de 65 ans représentaient chacune un peu plus de 20 % du panel.

Il apparaît que plusieurs critères imposés par le Danish Board of Technology n'ont pu être respectés pour la caractérisation du panel. Néanmoins, les personnes présentes ont été très impliquées par le sujet de la transition énergétique et ont participé de manière constructive aux échanges lors des 4 séquences (cf. annexe 4).

La démarche de démocratie participative a été appréciée par tous que ce soit par l'équipe « organisation » ou par les participants.

On estime à environ 1500, le nombre de personnes ayant participé au débat en Alsace (journées portes ouvertes, manifestations lors de la semaine du développement durable, événements, contributions citoyennes, ou journée citoyenne).

Pour l'ensemble des débats, les sujets portant sur l'efficacité, le mix énergétique, le développement des énergies renouvelables et des techniques de l'énergie ont été abordés de manière assez équilibrée. Les questions relatives aux coûts et aux financements n'ont été qu'effleurées.

La couverture médiatique régionale

Si trois communiqués de presse ont été publiés lors des événements copilotés par l'État et la Région, ils n'ont été que peu relayés par les médias.

Une action spécifique de communication a été réalisée lors de la journée citoyenne. Elle a bien été reprise dans la presse quotidienne régionale, mais peu à la télévision.

Enfin, d'autres débats labellisés ont fait l'objet d'une couverture médiatique (« transition énergétique et sortie du nucléaire », « quelle stratégie pour un développement industriel et

territorial de la filière bois dans la vallée de la Bruche ? »...) (cf. annexe 5).

c) Les points forts et faibles de la méthode

Les points forts suivants peuvent être soulignés :

- une bonne réactivité du secrétariat général du débat,
- un bon fonctionnement du comité régional (réactivité à la demande de labellisation...),
- une complémentarité avec des dynamiques en cours (PCET, stratégie régionale et SRCAE...),
- la présence d'instances dédiées qui a facilité l'organisation de la démarche (CREA, comité régional de concertation électrique).

Par contre, on peut, a contrario, relever certains points faibles :

- un démarrage tardif du débat du fait du calendrier régional (débat institutionnel avant le référendum du 7 avril 2013 sur la collectivité unique), d'où une période de débat écourtée,
- une couverture médiatique réduite tant nationale que locale,
- des difficultés pour mobiliser les acteurs non sensibilisés (notamment pour le recrutement de la journée citoyenne),
- quelques dysfonctionnements du site internet national,
- une sous-estimation de la charge de travail et des coûts induits.

II Le contenu du débat en Alsace

Le témoignage du tiers garant

Associé au comité régional constitué de l'ADEME, de la Région et de la DREAL, mis en place pour coordonner le débat régional en Alsace, le rôle de tiers garant a consisté à exprimer son avis sur l'organisation des débats et à participer à la labellisation des événements régionaux porteurs du débat sur la transition énergétique ; et en dernier lieu être associé à la validation de la synthèse régionale. Le référentiel des modalités débats a été conforme à la charte de labellisation.

Malgré les délais très contraints, une grande diversité de manifestations a pu avoir lieu sur l'ensemble de la région. Même si de nombreuses réunions ont été plutôt des conférences avec questions/réponses, la participation et l'intérêt ont été indéniables. Cette diversité de taille (par exemple ville de Bischheim) ou de forme (CCI, EDF, ASPA, associations...) a apporté une réelle richesse aux contributions. Il est à noter l'originalité du débat mené à Mulhouse (M2A) sur plusieurs journées dans le cadre d'une démocratie participative déjà expérimentée auparavant pour leur Plan Climat.

Enfin la « journée citoyenne » a été une grande réussite grâce à une organisation locale très professionnelle, avec le concours de facilitateurs ayant su faire s'exprimer le panel de citoyens très motivés. Pour beaucoup, d'autres thématiques gagneraient à utiliser cette méthode. La petite centaine de citoyens a donné le sentiment d'avoir pu exposer sa diversité d'opinions, dans le cadre d'échanges toujours menés avec un respect d'écoute remarquable, une concentration, une sérénité et un intérêt constant durant cette longue journée. Pour un sujet complexe, le bon sens a souvent été mis en avant. Toutefois certains ont exprimé leurs craintes de ne pas voir repris leurs avis ; la synthèse régionale devrait les rassurer dans un premier temps.

Remarques préliminaires :

Le cadrage méthodologique national impose une synthèse neutre, faisant ressortir les propositions fortes, les points de consensus/dissension et les spécificités régionales. Cette synthèse est articulée autour des cinq questions posées lors du débat. Pour une meilleure lisibilité, toutes les propositions relatives à l'aspect financier ont été regroupées dans le chapitre « Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ? ».

Certaines manifestations ont été menées par les organisateurs sous une forme de démocratie participative et d'autres constituées d'une succession de présentations avec des échanges limités. Elles n'ont donc pas toutes débouché sur des propositions d'actions concrètes. De ce fait, la synthèse a été réalisée sur la base d'éléments hétérogènes pas toujours consensuels.

Par ailleurs, les propositions présentées dans les différentes contributions ont été globalement reprises et ne reflètent donc pas la fréquence d'évocation.

a) Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?

Pour la majeure partie des contributeurs, la **sobriété et la recherche de l'efficacité énergétique constituent la priorité des actions**, notamment à l'échelle des particuliers. Ceci passe par la limitation des effets rebonds, le changement des modes de consommation, les nouvelles orientations politiques et individuelles (choix des investissements, des incitations, des taxes).

Cependant, certaines contributions soulignent la nécessité de limiter le niveau des consommations d'énergie pour rendre soutenable l'augmentation à venir des prix de l'énergie, et faire progresser l'acceptabilité sociale de la diminution de la consommation énergétique.

D'autre part, la limitation des consommations d'énergie permettraient une réduction des émissions polluantes.

Propositions d'ordre général

Communication

- Sensibiliser de façon non culpabilisante sur la sobriété et la maîtrise de l'énergie (création de comparateur coût/bilan carbone...) et travailler sur la pédagogie,
- Informer d'avantage sur l'efficacité énergétique, la mobilité durable, la consommation durable, le bâtiment et l'aménagement,
- Diffuser l'information en ciblant au mieux la population visée (marchés, médias, écoles...),
- Former les acteurs (maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, usagers de bâtiments, entreprises...),
- Mieux faire connaître les possibilités techniques, réglementaires et fiscales (notamment pour l'accompagnement des maîtres d'ouvrage).

Organisation

- Mener des actions préventives et curatives afin de lutter contre la précarité énergétique et développer les collaborations nécessaires entre associations, énergéticiens et collectivités.

Mobilité

- Limiter le transport routier en développant la mobilité douce des marchandises (fret urbain propre, mise en place de point logistique à l'entrée des zones urbaines...) et des personnes (rail, vélo, autopartage...),
- Favoriser la multi-modalité (billettique commune, TER pouvant transporter des vélos...) et les plans de déplacement inter-entreprises.

Entreprises

- Accompagner les entreprises dans la mise en place de programmes d'efficacité énergétique,
- Introduire la question de l'énergie dans la conception des produits.

Consommation durable

- Introduire la question de l'énergie :
 - dans les projets (cartes scolaires, aménagement du territoire...),
 - dans les choix de consommation (achat de logement ou d'appareils/location, mode de livraison, emballages, affichage des coûts de fonctionnement énergétiques...),

- dans l'usage des produits (comportements sobres, régulation optimisée...),
- Développer les labellisations des matériaux durables (indication des provenances, du cycle de vie...),
- Encourager le développement de la consommation locale et de proximité (circuits courts).

Bâtiment

- Massifier les rénovations thermiques des bâtiments et mutualiser les diagnostics sur des bâtiments identiques, en ciblant sur les actions les plus efficaces économiquement afin d'avoir le meilleur impact environnemental,
- Améliorer les connaissances sur le bâtiment performant (utilisation, gestion, régulation des équipements, qualité de l'air intérieur, mise à disposition d'outils...),
- Mettre en place des locaux communs dans les immeubles pour la livraison des achats,
- Favoriser la mutualisation des équipements (outillage, entretien..) et des locaux (salles de réunion, périscolaire/scolaire...),
- Développer la mixité des usages dans le bâtiment,
- Adapter les règles de l'art et accompagner les ruptures technologiques,
- Veiller au juste équipement des bâtiments.

Aménagement

- Intégrer la précarité énergétique induite par les transports dans les politiques d'aménagement,
- Favoriser la densité urbaine (en cohérence avec les axes de transport, aménagement des dents creuses...),
- Intégrer la notion de mobilité économe dans l'urbanisme (développement des parkings dédiés à l'autopartage, interdiction de circuler en voiture dans les rues commerçantes, maintien des commerces de proximité..) et développer la réflexion au niveau d'un îlot ou d'un quartier,
- Développer le télétravail,
- Améliorer la gestion de l'éclairage public et des commerces.

Propositions à caractère réglementaire

- Rendre l'État et les collectivités exemplaires,
- Réduire les surpuissances (chauffage des bâtiments, véhicules..) et les usages inappropriés (variation de l'éclairage public en fonction des heures...),
- Rendre obligatoire les rénovations (pour les logements en catégorie E et F des particuliers, pour les collectivités publiques à un niveau performant sous la même forme que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite...),
- Autoriser les travaux de façade ou de toiture uniquement si des travaux d'isolation sont réalisés,
- Renforcer les diagnostics de performance énergétique en y intégrant les travaux – par ordre d'efficacité à effectuer – et une fourchette de prix pour rénover à un niveau BBC,
- Assouplir les réglementations pour favoriser l'émergence des initiatives locales,
- Améliorer la visibilité de la réglementation à long terme,
- Réduire la vitesse des véhicules au niveau européen,

- Lutter contre l'obsolescence programmée (augmentation de la durée de garantie des produits..),
- Rendre obligatoire la présence de services publics (poste, commerces, santé...) dans les zones rurales,
- Inscrire dans le code de l'urbanisme la planification d'aménagements pour les transports doux,
- Rendre obligatoire les espaces de conseil dans les agglomérations (mobilité, énergie...),
- Obliger les fournisseurs d'énergie à faire un bilan des consommations d'énergie à destination des particuliers.

b) Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles aux horizons 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?

D'une manière générale du point de vue des contributeurs, la poursuite des modes de consommation d'énergie actuels est amenée à se heurter rapidement à des contraintes majeures : limitation des ressources, accroissement des prix, risques de conflit, atteintes à l'environnement et à la santé, dérèglement climatique.

Le lien entre énergie et croissance a été mis en exergue avec la possibilité de réduire à la fois le déficit commercial et l'impact CO2 du pays en réduisant les importations énergétiques. L'électricité produite nationalement peut ainsi venir en relève du pétrole pour permettre à la France de répondre à un enjeu économique et écologique.

Le mix énergétique est considéré comme devant être complété par des ressources locales renouvelables, bien que disponibles de manière intermittente et aléatoire. Il doit donc s'appuyer également sur d'autres technologies utilisant des énergies fossiles (centrales à cycles combiné gaz, turbines à combustion, centrales à charbon, centrales électronucléaires).

Le caractère intermittent de production des énergies renouvelables doit s'accompagner d'une recherche de nouvelles solutions de stockage de l'électricité mais l'importance fondamentale des réseaux pour permettre leur développement a été rappelée.

La transition énergétique doit se faire en douceur et ne pas alourdir la facture des ménages et des entreprises et n'a donc pas besoin de se faire à marche forcée.

Propositions à caractère réglementaire

- Réduire les lourdeurs administratives et les délais de réponse pour soutenir l'innovation plutôt que de la freiner,
- Doter les collectivités d'une compétence « énergie » afin d'apporter une réponse à l'approche globale nécessaire en matière d'énergie,
- Apporter une légitimité à certaines collectivités pour être chefs de file du développement de la filière énergie et être ainsi reconnues par tous les acteurs du territoire.

Généralités sur le nucléaire : Consensus/ Dissension

Un manque d'information pédagogique au sujet du nucléaire que ce soit sur le plan économique, social, sécurité, sûreté, environnemental, est regretté. En particulier, le coût réel de l'électricité nucléaire produite intégrant la recherche, l'extraction du minerai et la gestion des déchets, est demandé.

Concernant le nucléaire, les propos divergent :

- L'expérience de la France en matière de nucléaire est considérée comme une vitrine pour l'exportation,
- A contrario, la poursuite du nucléaire concourt à la dépendance énergétique de la France, tout en faisant peser l'exploitation de minerai intégralement sur des pays tiers.
- Le fait de remplacer une forme d'énergie non carbonée par une autre revient à gaspiller des capitaux sans améliorer le système,
- L'impartialité de l'ASN ne fait pas l'unanimité,
- L'indépendance de l'ASN est reconnue et garantit la pertinence de son avis quant à la sûreté de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Concernant la fermeture de la centrale de Fessenheim, la poursuite du fonctionnement de la centrale nucléaire reste possible techniquement, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) ayant fixé les prescriptions permettant la poursuite de l'exploitation 10 années supplémentaires. Les dernières visites décennales lui ont ainsi permis de réaliser des améliorations qui la placent au meilleur niveau de sûreté et de performance du parc français.

Des avis contradictoires sont exprimés, en qui concerne la fermeture de la centrale nucléaire :

- La fermeture de la centrale est devenue un impératif, notamment pour la sécurité des populations (centrale ayant dépassé 30 ans, faille sismique avérée, grosse densité de population),
- Reconsidérer le timing de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim afin de permettre l'évolution du mix énergétique,
- La réelle volonté politique de fermer la centrale n'est pas lisible, du fait des investissements programmés à court terme dans des travaux lourds,
- La fermeture aurait pour l'Alsace, un fort impact économique et social.

Propositions au niveau régional :

- Étudier différentes variantes de productions régionales d'électricité dans le cadre de la fermeture annoncée de la centrale de Fessenheim, pour optimiser le réseau en intégrant les nouvelles productions d'énergies renouvelables, sécuriser le maintien de la tension et de la fourniture d'électricité et pour pallier à la construction d'une nouvelle ligne à haute tension,
- Faire évoluer, de façon importante et nécessaire, les réseaux de transport d'électricité en Alsace du fait des interconnexions européennes et en cas de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim,
- Créer un site pilote de démantèlement mettant en œuvre des techniques de pointe, EDF toutefois disposant déjà d'une entité d'expertise pour le démantèlement de ses installations, basée à Lyon et conduisant le démantèlement de 9 réacteurs (Chooz A, Creys Malville...).

c) Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

Les contributeurs sont favorables dans l'ensemble au développement des énergies renouvelables (ENR) décentralisées en raison de la raréfaction des ressources fossiles et fissiles, de la pollution et des risques associés. Un impact global moindre sur l'environnement est par ailleurs attribué aux ENR.

La divergence entre pays en matière de compétitivité a été mise en exergue, l'Allemagne subventionnant l'électricité pour ses entreprises.

Propositions d'ordre général :

Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies ?

- Favoriser le développement des installations ENR électriques et thermiques (y compris dans les entreprises) avec les meilleurs rendements (cela permet, pour le bois, de réduire également les émissions polluantes) en privilégiant le solaire thermique au photovoltaïque, les parcs éoliens onshore à l'offshore, la géothermie profonde aux pompes à chaleur,
- Développer la micro-cogénération et la production de biométhane à partir des ordures ménagères et des stations d'épuration... en favorisant les circuits courts,
- Privilégier le développement des ENR disponibles et maîtrisées sur le territoire français (énergie primaire / filière / technologies).

Quels choix pour les nouvelles technologies de l'énergie ?

- Favoriser la valorisation des déchets polluants, par une stratégie de développement planétaire, pour la production d'énergie (déchets plastiques transformés en gasoil, effluents azotés en carburants propres),
- Poursuivre les recherches en matière d'extraction de gaz de schistes pour développer des techniques plus sûres en matière de respect de l'environnement,
- Soutenir les recherches favorisant les différents modes de stockage des énergies renouvelables,
- Développer les infrastructures pour les voitures électriques et établir à l'échelle régionale un schéma directeur de développement des infrastructures de charges,
- Mettre en place des réseaux intelligents pour gérer la production, la gestion des pointes, les pertes sur le réseau et le stockage,
- Accompagner par une communication appropriée avec toutes les parties prenantes le déploiement massif du compteur communicant sur le territoire.

Quelle stratégie de développement industriel ?

- Permettre le développement de filières industrielles françaises liées à l'énergie dont les ENR (recherche, production de matériels, installation, exploitation, maintenance, recyclage) créatrices d'emplois et porteuses de dynamiques locales,
- Changer le modèle économique actuellement contrôlé par des lobbies pour aider à l'émergence de nouveaux acteurs.

Quelle stratégie de développement territorial ?

- Développer les installations en cohérence avec les ressources locales disponibles (biomasse, vent, ensoleillement, géothermie...), les besoins en énergie et les impacts environnementaux associés,
- Prévenir les conflits d'usage (par exemple l'alimentation vs les biocarburants),
- Favoriser la décentralisation de la production d'ENR pour plus d'autonomie des territoires en poursuivant les initiatives locales (collectivités, citoyens, agriculteurs...) pour limiter les pertes dues au transport d'électricité et sécuriser l'approvisionnement énergétique,
- Optimiser et mutualiser la gestion des flux de matière et d'énergie à différentes échelles (zones d'activités...),
- Rendre des surfaces disponibles (toitures, toits parkings) pour l'installation des équipements EnR,
- Intensifier la plantation d'arbres afin de subvenir à l'augmentation de l'utilisation du bois énergie et constituer un puits carbone,
- Étudier avec les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité, les conditions d'accompagnement du tissu économique local du dispositif de déploiement du compteur communicant (première brique des réseaux intelligents),
- Créer une filière de revalorisation locale des compteurs traditionnels avec le monde de l'insertion et du handicap.

Propositions à caractère réglementaire

- Définir une réglementation stable pour les ENR (tarif d'achat, cadre juridique),
- Réduire et simplifier les démarches administratives pour le montage des projets ENR,
- Imposer l'intégration d'énergies renouvelables, notamment solaire thermique et photovoltaïque, aux constructions neuves voire interdire le chauffage électrique,
- Piloter des actions d'éco-efficacité énergétique ciblées en priorité sur les logements les plus énergivores (maisons individuelles chauffées au fioul...),
- Conditionner l'obtention des aides pour les ENR (exemple : remplacement de chaudière uniquement dans le cas d'une maison bien isolée).

Autres propositions

- Connaître et diffuser les analyses par cycle de vie et les coûts globaux par énergie,
- Vérifier la cohérence du choix de l'énergie retenue, de manière neutre, lors des études de faisabilité,
- Améliorer la diffusion d'informations relatives aux énergies renouvelables,
- Intégrer les ENR dans la formation initiale et continue.

Propositions au niveau régional

Les contributeurs ont mentionné un potentiel local en géothermie profonde, micro hydraulique, éolien et biomasse (dont biogaz avec injection directe dans le réseau). Une absence de consensus entre les acteurs (professionnels, collectivités, associations,...) sur le réel développement de certaines de ces énergies est signalée pour diverses raisons :

- Géothermie : risques inhérents aux fractures rocheuses ;

- Éolien : impacts paysagers, biodiversité, risque de nuisances sonores ;
- Biomasse : disponibilité de la ressource, conflits d'usages.

De nombreuses entreprises locales de distribution d'électricité (ELD) sont présentes sur le territoire, fédèrent des compétences et apportent des solutions dans le développement des ENR.

d) Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?

Les contributeurs mentionnent que la charge économiquement supportable par les ménages et les entreprises vis à vis de l'augmentation à venir des coûts de l'énergie, doit être prise en compte.

Par ailleurs, il est constaté que les dispositifs financiers d'aides nationales et/ou régionales en faveur de la rénovation énergétique ne sont ni suffisants, ni bien connus. De même, l'application effective de la réglementation thermique 2012 pour les constructions neuves n'est pas acquise.

NDLR : Plus généralement, les modalités de financement de la transition rencontrent peu de propositions concrètes à la hauteur des enjeux.

Propositions d'ordre général

- Redéfinir l'affectation de l'argent public en ciblant les actions les plus pertinentes écologiquement et économiquement,
- Développer la production d'énergie renouvelable, d'une part sans déstructurer l'organisation des différentes filières par des subventions inappropriées, d'autre part en permettant l'actionnariat populaire,
- Adapter la ventilation des investissements en recherche/développement et dans les outils de production d'énergie en fonction de leur durée de vie escomptée ou souhaitée,
- Réorienter les crédits de la recherche publique vers les EnR,
- Permettre la rénovation énergétique du patrimoine bâti par la mise en place d'outils de financement innovants pour rendre les propriétaires occupants précaires solvables,
- Inciter les propriétaires à investir dans des travaux de performance énergétique (éco-taxes, réductions d'impôts...),
- Prendre en compte l'impact des coûts énergétiques pour le développement industriel,
- Financer les investissements considérables pour réussir la transition,
- Trouver des financements pour aller vers des rénovations massives (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, banque d'investissement, prêt à taux 0%, société de tiers financement, Certificats d'Économie d'Énergie...),
- Définir les investissements en matière d'infrastructures de transport pour inciter les déplacements doux,
- Conjuguer la performance énergétique et économique par souci de rentabilité de l'investissement au risque de ne plus être accessible aux usagers,
- Mettre en place des outils permettant aux entreprises d'investir dans les énergies renouvelables et aux filières industrielles concernées de se développer (crédits d'impôts énergie, Prêt à Taux Zéro dédié à l'énergie...).

Propositions à caractère réglementaire

- Instaurer une contribution carbone Climat Energie pour alimenter un fonds national de

conversion écologique,

- Mettre en place une tarification progressive des consommations d'énergie,
- Créer un dispositif d'aide financier en faveur de la rénovation énergétique de bâtiment (niveau de performances, niveau d'aides), cohérent, pérenne, compréhensible et visible,
- Rendre obligatoire et défiscalisable la constitution de provisions pour la réhabilitation des patrimoines pour les propriétaires occupants/bailleurs,
- Instaurer une double tarification de l'électricité pour couvrir les surcoûts de l'investissement liés au développement de solutions de stockage de l'électricité « verte »,
- Taxer les moyens de transport à l'achat et à l'usage (péages, carburant, ferroutage, nombre d'occupants par véhicule, taxe carbone, ...) en fonction de leur niveau de pollution, voire permettre la gratuité de l'abonnement domicile/travail en transport en commun par le prélèvement d'un impôt auprès des salariés,
- Étendre la TVA à 5 % aux travaux de rénovation thermique des bâtiments,
- Permettre à chaque Région d'ajouter un bonus écologique à l'achat d'un véhicule électrique et réduire le coût de location de l'abonnement,
- Augmenter le plafond des prêts et permettre le remboursement du prêt par la revente d'électricité photovoltaïque.

e) Quelle gouvernance ?

D'une manière générale, une implication des élus et une mobilisation limitées lors des différents débats organisés en région, ont été notées. Pourtant les contributions font remonter que le volontarisme politique est considéré comme déterminant pour créer des conditions de la réussite des projets en particulier dans le mix énergétique.

La prise en compte effective des propositions exprimées lors du débat régional apparaît incertaine aux yeux des acteurs régionaux.

Propositions d'ordre général

- Diffuser une information neutre et objective, essentielle pour la compréhension pour le grand public des problématiques qui sont souvent complexes,
- Mettre en place des outils pédagogiques adaptés à ces sujets,
- Faire expertiser les informations contenues dans les outils de planification par des spécialistes (ex, les plans d'approvisionnement biomasse),
- Permettre aux collectivités d'avoir davantage de prise sur la gestion de leurs réseaux de distribution (électricité, gaz, réseau de chaleur),
- Favoriser la structuration et le maillage des entreprises et des laboratoires de recherche pour développer des projets innovants,
- Renforcer un dialogue entre les acteurs économiques concernés par les questions de l'énergie (entreprises utilisatrices, opérateurs, gestionnaires des réseaux..)
- Associer les citoyens aux décisions,
- Améliorer l'articulation entre les politiques au niveau européen, national et territorial.

Propositions à caractère réglementaire

- Inscrire dans la loi, l'obligation pour les établissements publics de coopération

intercommunale/communes d'établir un schéma de production d'énergie pour mobiliser les citoyens,

- Donner aux actions des territoires un cadre régional et accroître sa visibilité (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et Schéma Régional du Développement Industriel),
- Réaliser une planification de la production d'énergie (énergies renouvelables et autres) avec une déclinaison locale (SCoT, Plan Local d'Urbanisme, Zone d'activités Commerciales...),
- Intégrer un volet air dans les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET) et un volet énergie dans les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA), plans prévus par la réglementation, du fait du lien entre la baisse des émissions de gaz à effet de serre et la diminution des émissions atmosphériques polluantes,
- Pérenniser la production d'indicateurs de suivi sur les problématiques « énergie et air », au travers de financements appropriés permettant aux collectivités et à l'État de connaître les évolutions annuelles,
- Renforcer la communication sur les résultats pour donner une information compréhensible à tous les publics,
- Favoriser le regroupement des différents acteurs d'un même territoire (recherche, conception, production...) capables d'impulser de nouvelles dynamiques,
- Garantir au niveau national les principes de péréquation et de solidarité et inscrire les actions locales dans un cadre piloté nationalement.

Propositions au niveau régional :

- Échanger annuellement au sein de la Conférence Régionale Énergie Atmosphère Alsace (CREA) sur l'évolution des indicateurs énergétiques de manière à mettre en place si nécessaire des mesures correctrices de la situation en lien avec les objectifs fixés par le Schéma Régional Climat Air Énergie,
- Favoriser les coopérations entre l'Alsace et les pays limitrophes sur le sujet de l'énergie.

Conclusion et recommandations

A l'issue de ce débat, les principales contributions exprimées parfois à plusieurs reprises par les contributeurs méritent d'être soulignées. Toutefois, la faible participation à l'exercice doit en nuancer la portée.

Propositions à caractère réglementaire :

Organisation du territoire

- Doter les collectivités d'une compétence « énergie » en cohérence avec un schéma national, l'Etat étant garant des principes de péréquation et de solidarité,
- Créer des outils de planification et les décliner territorialement en y intégrant les composantes air/énergie.

Outils financiers et économiques

- Soutenir l'innovation, la recherche et le développement par la réglementation, afin notamment de développer des emplois,
- Définir une réglementation lisible dans la durée et simplifiée,
- Mettre en place une fiscalité énergétique et donner un signal prix à l'énergie.

Propositions au niveau régional :

- Étudier des variantes de productions régionales d'électricité pour sécuriser le réseau de transport et de distribution et sa qualité pour les besoins en particulier de l'industrie, en lien avec la fermeture annoncée de la centrale de Fessenheim,
- Mettre en œuvre des techniques de pointe et une démarche exemplaire lors du démantèlement de Fessenheim,
- Privilégier le développement de l'ensemble des énergies renouvelables dont le potentiel local est le plus adapté en Alsace,
- Suivre l'évolution des indicateurs du Schéma Régional Climat Air Énergie,
- Favoriser les coopérations entre pays et régions limitrophes en matière d'énergie,
- Mettre en œuvre une politique cohérente face à la précarité énergétique.

Recommandations structurantes du débat alsacien

- La sobriété et l'efficacité énergétique doivent être considérées comme prioritaires devant le développement des énergies renouvelables,
- l'exemplarité des collectivités et de l'Etat est à amplifier,
- le volontarisme politique est déterminant pour la réussite des projets,
- la sensibilisation, la pédagogie et l'accès à une information neutre doivent être renforcés,
- la simplification, la lisibilité de la réglementation et les incitations financières sont à privilégier,
- la principale dissension rencontrée concerne l'avenir du nucléaire et plus précisément, pour l'Alsace, la fermeture annoncée de la centrale de Fessenheim.